

Chers parents, chers licenciés Nous vous confirmons par ce mail, la bonne nouvelle du retour du chauffage sur le Gymnase, qui permet le retour à la normale des entraînements et accueil de vos enfants Toutefois, en parallèle, une mauvaise nouvelle, concernant le nouveau Gymnase vient s'ajouter...

En effet, nous avons reçu une convention (ci-jointe à ce mail) concernant les conditions d'utilisation et d'accès à ce nouvel équipement qui en l'état ne nous permettra pas de pouvoir intégrer le nouveau Gymnase pour des raisons évidentes de survie de l'association. Les conditions imposées par la mairie concernant les horaires d'accès, les contraintes d'utilisation des locaux empêchant certaines manifestations, les contraintes financières comme les prises en charge d'assurance, de ménage, de réparation, ou encore de surplus concernant les fluides... toutes ces contraintes ne nous permettront pas de tenir un bilan financier viable et permettant d'assurer le maintien des emplois et les diverses dépenses.

Toutes ces contraintes ne permettront pas non plus d'agir, sportivement parlant, puisqu'elles nous empêcherons de nous entraîner quand on le souhaite (Les entraînements seront annulés en fonction des diverses manifestations et utilisation de la salle polyvalente, de la mairie considérées prioritaires), nous devrons ainsi ne pas s'entraîner dans les bonnes conditions pour les compétitions, et d'autre part, ne pas organiser de compétitions si le calendrier de la mairie ne nous le permet pas.

À titre d'exemple, Le gala de fin d'année ne pourra avoir lieu dans la nouvelle salle, étant donné que la brocante du village a lieu à la même date... Comment gérer la gestion d'une d'une association de + de 500 licenciés, s'il est impossible d'y accéder pour le travail administratif et sportif : gestion des licences, gestion des dossiers de subventions, préparation des diverses manifestations comme le Noël des enfants, le , préparation des entraînements, préparation des compétitions, réunion des entraîneurs, réunion des bénévoles, dirigeants, disponibles en soirée et les week-ends quand ils ne travaillent pas, préparation des déplacements compétitifs, Accès au Gymnase pour la livraison de matériel, qui est souvent imprévisible à l'avance, Organisation de nouveaux projets, comme par exemple l'accueil de groupe scolaire,...

Autant de raison qui, dans les conditions imposées ne permettront pas à l'association de survivre Par différents mails, ainsi que des rencontres, nous avons tenté d'expliquer toutes ces raisons et tout ce travail de réalité de fonctionnement aux élus locaux, ainsi qu'à Monsieur le maire en vain. Nous agissons actuellement sous la forme d'un accès libre au Gymnase, et nous n'avons jamais eu à déplorer d'incident ou de problèmes de sécurité , c'est pourquoi nous sommes dans l'incompréhension de ces conditions imposées au niveau horaires qui mettent en péril l'association financièrement et sportivement parlant.

N'importe quels clubs voisins exerçant dans notre discipline, ou pas, ne se voit contraint à de telles conditions imposées par sa commune. Nous tenions à vous faire part de ces nouvelles informations récentes afin que vous compreniez notre impasse et l'impossibilité pour nous d'intégrer un nouveau Gymnase dans de telles conditions. Il en va de la survie de notre association, association historiquement connue de tous qui a fêté cette année ses 135 ans d'existence. Nos valeurs sportives et humaines de partage et d'accès au sport pour tous ne seront dans ces conditions pas respectées.

Sportivement

Alain HERTELER (06.11.49.51.48)

Président de la Défense d'Amblainville LDA